



# USCA FOOTBALL

*Le club de la ville de Cap d'Ail*

## **Règlement des compétitions football à effectif réduit**

*Organisation du Foot à 8*

*Extrait du document « Règlements des compétitions football à effectif réduit » – mise à jour du 30 juin 2018 – District de la Côte d'Azur – Ligue Méditerranée*

*Créé par C.K. le 08/10/2018*



## Table des matières

CHAPITRE 1.....	5
ARTICLE 1.....	5
ARTICLE 2.....	5
ARTICLE 3.....	5
ARTICLE 4.....	5
ARTICLE 5.....	5
ARTICLE 6.....	6
ARTICLE 7.....	6
ARTICLE 8.....	6
ARTICLE 9.....	6
ARTICLE 10.....	6
CHAPITRE 2 : DEROULEMENT DE LA SAISON.....	7
ARTICLE 1.....	7
ARTICLE 2 :.....	7
<b>LES DIFFERENTS NIVEAUX</b> .....	7
ARTICLE 3 :.....	8
<b>PHILOSOPHIE ET OBJECTIFS DE "L'INTERCLUBS" U11 A U13</b> .....	8
ARTICLE 4 :.....	8
<b>LES PHASES "FESTIVAL" (CATEGORIES U13 ET U12 SEULEMENT)</b> .....	8
ARTICLE 5 :.....	8
<b>PHILOSOPHIE ET OBJECTIFS DES RENCONTRES « CRITERIUM » U13, U12 ET U10/U11</b> .....	8
ARTICLE 6 :.....	9
<b>PHILOSOPHIE ET OBJECTIFS DE LA JOURNEE "FOOT DE COEUR"</b> .....	9
ARTICLE 7.....	9
ARTICLE 8 :.....	9
<b>LES JOURNEES DE BRASSAGE (2<sup>EME</sup> PHASE)</b> .....	9
ARTICLE 9 :.....	9
<b>LA PHASE "CHAMPIONNAT" U13 ET U12 (3EME PHASE)</b> .....	9
<b>LA PHASE "CHAMPIONNAT" U10/U11:</b> .....	10
ARTICLE 10.....	11
Les lois du jeu du football à effectif réduit.....	12
Loi 1 – Le terrain de jeu.....	12
Loi 2 - Le ballon.....	12

Loi 3 - Nombre de joueurs .....	12
Loi 4 - Équipements des joueurs .....	12
Loi 5 et 6 - Arbitre et arbitres assistants .....	12
Loi 7 - Durées des plateaux ou rencontres .....	13
Loi 8 - Coup d'envoi.....	13
Loi 9 - Ballon en jeu ou jeu arrêté.....	13
Loi 10 - But marqué .....	13
Loi 11 - Hors-jeu.....	14
Loi 12 - Fautes et incorrections .....	14
Loi 13 - Coups francs .....	15
Loi 14 - Coups de pied de réparation .....	15
Loi 15 - Rentrées de touche .....	15
Loi 16 - Coups de pied de but .....	15
Loi 17 - Coups de pied de coin.....	15

## CHAPITRE 1

Le football à 8 concerne les joueurs licenciés d'U10 à U13.

La compétition U11 est inchangée avec la participation des U10.

Une compétition est organisée pour chaque groupe de licenciés U12 et U13.

### ARTICLE 1

Aucun joueur U13 ne pourra évoluer en U12.

Le nombre de joueurs U12 est illimité en U13.

### ARTICLE 2

Toute équipe de Jeunes doit être obligatoirement accompagnée, sous peine de sanction, d'un dirigeant dûment mandaté par son club et titulaire de la licence correspondante.

### ARTICLE 3

Aucune rencontre ne sera fixée les jours de la Toussaint, Noël, Jour de l'An et Pâques (dimanche et lundi), sauf cas de force majeure laissé à l'approbation du Comité de Direction ou accord des deux clubs.

### ARTICLE 4

Tous les joueurs devront obligatoirement avoir leur maillot numéroté.

Chaque numéro devra être inscrit sur la feuille d'arbitrage, en regard des « nom et prénom » de l'intéressé.

Tout joueur devra être muni de protège-tibias.

### ARTICLE 5

Pour tous les clubs engagés, chacun devra prouver qu'il a fait licencier dans la catégorie en cause (U13-U12 ou U10/U11) un minimum de 12 joueurs dans les équipes de football à effectif réduit.

Cette situation devra être établie, cinq jours avant la date fixée au calendrier pour la première rencontre de la 3<sup>ème</sup> phase.

En cas d'insuffisance constatée par la Commission chargée de la compétition, le club, après avoir été sollicité pour fournir des explications, pourra voir son équipe mise d'office hors compétition.

En cas de doute sur la réalité de l'existence des licenciés, la Commission pourra exiger la présentation des licences de l'équipe, validées.

## ARTICLE 6

Pour tous les cas non prévus au Règlement actuel, il sera fait application des Règlements sportifs du District, de la Ligue de la Méditerranée, ou des Règlements généraux de la F.F.F.

## ARTICLE 7

Les rencontres sont fixées le samedi après-midi, en fonction de la disponibilité des terrains.

Elles ne pourront être fixées avant 15h00 pour les équipes devant effectuer un déplacement de plus de 25 kms.

Les rencontres pourront être fixées le samedi matin avec l'accord des deux clubs.

Pour les rencontres du Dimanche matin, l'horaire ne pourra être fixé avant 10h00 pour les équipes devant effectuer un déplacement de plus de 25 kms. La distance est calculée à partir de Via Michelin par la distance la plus rapide et de mairie à mairie.

## ARTICLE 8

Le titre de champion de la CÔTE D'AZUR sera décerné au vainqueur de la poule « ELITE » en U12 et en U13.

## ARTICLE 9

Il sera fait application des prescriptions des articles 6 et 6 bis des règlements sportifs.

## ARTICLE 10

Par dérogation aux règlements régissant les changements de clubs au cours d'une saison, un régime spécial est instauré dans cette catégorie des joueurs évoluant dans cette compétition quel que soit leur catégorie de licence (U10/U11 - U12 - U13).

Un joueur changeant de club, en dehors de la période normale des mutations, ne pourra évoluer dans une équipe engagée en niveau supérieur ou égal au niveau de l'équipe du club quitté, sauf en dernière série, niveau 3.

## CHAPITRE 2 : DEROULEMENT DE LA SAISON

Dans toutes les séries des catégories U13, U12 et U10/U11, l'organisation se fait, pour la saison en cours, comme suit :

### ARTICLE 1

La saison se déroulera suivant 3 phases :

- Une première phase de 5 journées (de sept. aux vacances de Toussaint) avec :
  - ✓ 1 journée "Interclubs" (Rencontres U13, U12 et U10/U11 entre 2 ou plusieurs clubs,
  - ✓ 3 journées "critérium" (Défi + match),
  - ✓ 1 journée Festival (pour les catégories U13 et U12 seulement).
- Une deuxième phase de 7 journées (de la fin des vacances de Toussaint aux vacances de Noël) :
  - ✓ 5 journées de Brassage,
  - ✓ 1 journée de Rattrapage,
  - ✓ 1 journée "Foot de Coeur".
- Une troisième phase (de la fin des vacances de Noël aux Grandes vacances) :
  - ✓ 9 journées de "Compétition",
  - ✓ 2 journées de Rattrapage,
  - ✓ 2 journées "Festival" (pour les catégories U13 et U12 seulement).

### ARTICLE 2 :

#### LES DIFFERENTS NIVEAUX

Il existe 3 niveaux pour l'ensemble des catégories :

- Niveau 1
  - ✓ U13 et U12 → Secteurs non géographiques
  - ✓ U11 → 2 secteurs géographiques
- Niveau 2 → Secteurs géographiques
- Niveau Espoir → Secteurs géographiques

En U13 et en U12, il est constitué 1 poule Elite.

Dès la période d'engagement des équipes dans FOOTCLUB, les clubs pré-engagent leurs équipes en déterminant leur **niveau d'évolution souhaité**.

Les clubs ou le District pourront modifier les engagements jusqu'au lundi suivant la fin de la 1<sup>ère</sup> phase.

Les pré-engagements sont obligatoires pour permettre au District de commencer l'organisation des poules de brassage.

En cas de dépassement du nombre d'inscrits, un ajustement sera réalisé par le District de la Côte d'Azur. Les équipes en surnombre seront alors classées en série inférieure.

## ARTICLE 3 :

### PHILOSOPHIE ET OBJECTIFS DE "L'INTERCLUBS" U11 A U13

- Rassembler des clubs du même secteur voire inter secteurs avec des équipes de même niveau,
- Échanger et rencontrer les parents des différents clubs,
- S'investir auprès des autres « familles » (arbitres, supporters...),
- Permettre aux éducateurs de vérifier le juste niveau de leurs équipes,
- Créer un moment d'échanges entre les clubs.

## ARTICLE 4 :

### LES PHASES "FESTIVAL" (CATEGORIES U13 ET U12 SEULEMENT)

Objectif visé :

Associer la découverte de la compétition en associant des rencontres, des habiletés techniques et des valeurs éducatives.

Le festival U13 se divise en 3 phases :

- 1 phase départementale en 3 journées, dont une journée de finales,
- 1 phase finale régionale,
- 1 phase finale nationale.

Le festival U 12 se déroule en 1 phase :

- 1 phase départementale en 3 journées, dont une journée de finales.

La journée de finales, en U13 seulement, se déroulera comme suit :

- 2 défis techniques (25% des points)
- 2 quizz règles du jeu et règles de vie (25% des points)
- 4 rencontres de 12 minutes + 1 rencontre de classement (50% des points).

**Donc 75% de sportif et 25% d'éducatif.**

## ARTICLE 5 :

### PHILOSOPHIE ET OBJECTIFS DES RENCONTRES « CRITERIUM » U13, U12 ET U10/U11

Elles se déroulent en 3 journées, lors de la 1<sup>ère</sup> phase.

Elles comprennent :

- 1 défi. **Point important** : Le défi est à faire obligatoirement **avant le match**,
- 1 match de 2 mi-temps,
- Elles doivent permettre et garantir un temps de jeu égal à tous(tes),
- Laisser jouer les enfants,
- Accepter les erreurs et valoriser les réussites,
- Inciter les enfants à prendre des initiatives,
- Elles servent à l'éducateur à valider le niveau d'évolution de son équipe,
- Les résultats ne sont pas pris en compte pour déterminer le niveau d'évolution des équipes dans la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> phase. Toutefois, les clubs ou le District pourront en tenir compte pour modifier les niveaux d'évolution des équipes jusqu'au lundi suivant la fin de la 1<sup>ère</sup> phase.



## ARTICLE 6 :

### PHILOSOPHIE ET OBJECTIFS DE LA JOURNEE "FOOT DE COEUR"

Les clubs mettent en œuvre des actions de solidarité auprès des associations caritatives ou autres.

## ARTICLE 7

Les clubs inscrits au Niveau 1 doivent obligatoirement participer à :

- La journée « Inter-Clubs »,
- La journée « Foot de Cœur ».

À défaut de participation lors de ces 2 journées, les clubs susceptibles d'accéder en poule Elite pourront se voir refuser l'accession.

## ARTICLE 8 :

### LES JOURNEES DE BRASSAGE (2<sup>EME</sup> PHASE)

Elles se déroulent en 5 journées :

Les poules, par niveau, sont constituées de 6 équipes réparties ainsi :

#### En U13 et U12 :

- Niveau 1: Maximum 5 poules,
- Niveau 2: Maximum 5 poules,
- Niveau Espoir: autant de poules que de besoin.

#### En U10/U11 :

- Niveau 1: Maximum 5 poules,
- Niveau 2: Maximum 10 poules,
- Niveau Espoir : autant de poules que de besoin.

En cas de pluralité d'équipes d'un même club dans un même niveau, celles-ci seront réparties dans des poules différentes.

Les résultats sont pris en compte pour déterminer le niveau d'évolution des équipes dans la 3<sup>ème</sup> phase.

## ARTICLE 9 :

### LA PHASE "CHAMPIONNAT" U13 ET U12 (3<sup>EME</sup> PHASE)

Les poules seront constituées de 10 équipes.

Les équipes seront répartis dans les différents niveaux à partir des classements établis lors de la 2<sup>ème</sup> phase dite « Brassage ».

#### NIVEAU 1

À la fin de la 2<sup>ème</sup> phase dite « Brassage »:

- Les 2 premiers des 5 poules de Niveau 1 accéderont en série « Elite » ;
- Les équipes classées 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> des 5 poules restent au niveau 1 ;

- Les équipes classées 6<sup>ème</sup> des 5 poules du niveau 1 sont reléguées au niveau 2 ;
- Les équipes classées premières des 5 poules de Niveau 2 accèdent au niveau 1.

Soit au total :

- 10 équipes réparties en 1 poule, secteur non géographique, « Elite »,
- 20 équipes réparties en 2 poules de 10 équipes, secteur non géographique, en Niveau 1.

Une seule équipe d'un même club peut accéder en poule « Elite ».

Si 2 équipes d'un même club terminent aux deux premières places des poules de brassage, il sera appliqué les points suivants :

- L'équipe affublée du numéro 1 accèdera en poule « Elite ».

L'équipe classée immédiatement après l'équipe affublée du numéro 2 et remplissant les conditions d'accessions prévues par les règlements accèderait directement à sa place en poule « Elite » et ce, quel que soit son rang.

#### **NIVEAU 2 :**

À la fin de la 2<sup>ème</sup> phase dite « Brassage », le Niveau 2 est constitué :

- Des équipes classées 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> des 5 poules du niveau 2,
- Plus les équipes classées 6<sup>ème</sup> des 5 poules du niveau 1.

Soit 30 équipes répartis en 3 poules de 10 équipes en secteur géographique.

#### **NIVEAU ESPOIR :**

À la fin de la 2<sup>ème</sup> phase dite « Brassage », le Niveau Espoir est constitué :

- Des équipes ayant participé à la phase de brassage au Niveau Espoir.
- Des équipes dont les clubs en ont fait la demande.
- Des équipes désignées par le District.

Ces équipes sont réparties en autant de poules que de besoin, formées de 10 équipes au maximum et évoluant en secteurs géographiques.

### **LA PHASE "CHAMPIONNAT" U10/U11:**

Les poules seront constituées de 10 équipes. Les équipes seront réparties dans les différents niveaux à partir des classements établis lors de la phase « Brassage ».

#### **NIVEAU 1**

À la fin de la 2<sup>ème</sup> phase dite « Brassage », le Niveau 1 est constitué :

- Des équipes classées 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> des 5 poules du Niveau 1 « Brassage », soit 20 équipes ;
- Des équipes classées 1<sup>ère</sup> des 10 poules du Niveau 2 « Brassage », soit 10 équipes ;
- Les équipes classées 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> des 5 poules du niveau 1 sont reléguées au niveau 2.

Ces équipes sont réparties en 3 poules de 10 équipes en secteur géographique.

## **NIVEAU 2**

À la fin de la 2<sup>ème</sup> phase dite « Brassage », le Niveau 2 est constitué :

Ces équipes sont réparties en 6 poules de 10 équipes en secteur géographique.

- Des équipes classées 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> des 10 poules du niveau 2,
- Des 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> des 5 poules du niveau 1.

Ces équipes sont réparties en 6 poules de 10 équipes en secteur géographique.

## **NIVEAU ESPOIR :**

À la fin de la 2<sup>ème</sup> phase dite « Brassage », le Niveau 3 est constitué :

- Des équipes ayant participé à la phase de brassage au Niveau Espoir,
- Des équipes dont les clubs en ont fait la demande.
- Des équipes désignées par le District.

Ces équipes sont réparties en autant de poules que de besoin, formées de 10 équipes au maximum, en secteurs géographiques.

## **ARTICLE 10**

En cas d'égalité, les équipes seront départagées comme suit :

1. Nombre de points acquis au quotient, (division des points par le nombre de matchs)
2. Affectation des points du P.A.V. (+/-),
3. Décomptage du nombre de cartons du P.A.V.,
4. Meilleure attaque, (le plus grand nombre de buts marqués)
5. Meilleure défense, (le plus petit nombre de buts encaissés)
6. Goal Average Général, (nombre de buts marqués moins nombre de buts encaissés)
7. Tirage au Sort, (effectué au District par la Commission chargée de la compétition)

## Les lois du jeu du football à effectif réduit

### Loi 1 – Le terrain de jeu

Catégorie / Domaine	U10 à U13
Terrain	½ terrain à 11
But*	6 x 2 m avec filets
Point de coup de pied de réparation	9 m
Surface de réparation**	26 m x 13 m
Zone technique	À droite et à gauche du but à 11 <b>(aucune personne au centre du terrain à 11)</b>

**\* Fixation des buts pour le football à 8 :**

Il est rappelé que les « cages de buts de football » doivent être conformes aux dispositions du Décret n°96-495 du 4 juin 1996, fixant les exigences de sécurité auxquelles celles-ci doivent répondre.

**\*\* Traçage de la surface de réparation :**

S'il n'est pas possible de tracer la surface sur l'ensemble des terrains, vous pouvez utiliser des coupelles ou des galettes de couleur (coupelles plates) pour matérialiser les quatre angles.

### Loi 2 - Le ballon

Catégorie / Domaine	U10 à U13
Taille	T4

### Loi 3 - Nombre de joueurs

Catégorie / Domaine	U10-U11	U12	U13
Nombre de joueurs sur le terrain	8		
Nombre de joueurs minimum	6		
Remplaçants	4		
Temps de jeu minimum par joueur*	50% minimum		
Sur classement	3 U9	3 U11	illimité
Sous classement	Aucune dérogation		
Féminines**	U12F autorisées en mixité	<b>U14F autorisées en mixité</b>	

\*\*Règlements généraux de la FFF :

« Article - 155 Mixité

1. Les joueuses U6 F à U 15 F peuvent évoluer dans les compétitions masculines :

- de leur catégorie d'âge,

- de catégorie d'âge immédiatement inférieure à la leur mais uniquement dans les compétitions de Ligue et de District.

2. Par ailleurs, les équipes féminines U15F peuvent participer à des épreuves régionales ou départementales masculines U13 dans les conditions de l'article 136.3 des présents règlements. »

### Loi 4 - Équipements des joueurs

- Maillots dans le short
- Chaussettes relevées en dessous des genoux
- Protèges tibias
- Crampons vissés interdits sur les catégories U6 à U9.

### Loi 5 et 6 - Arbitre et arbitres assistants

Catégorie / Domaine	U10-U11	U12-U13
Arbitre central	Oui (En priorité U15 et U17)	Oui (En priorité U17 et U19)
Arbitres assistants*	Oui	

## Loi 7 - Durées des plateaux ou rencontres

Catégorie / Domaine	U10-U11	U12-U13
Temps de jeu effectif	2 x 25 mn	2 x 30 mn
Mi-temps	Oui	Oui
Pause coaching*	Non	Oui 2 minutes par période
Prolongations	Non	Non

**\* Pause coaching :**

- Pause coaching de deux minutes obligatoire à la 15ème minute de chaque période,
- Gestion du temps sera effectuée par l'arbitre,
- Positionnement des joueurs comme indiqué sur le schéma.

**Objectifs :**

- Limitation des interventions des éducateurs au cours de la partie,
- Uniquement des encouragements et des renforcements positifs relatifs aux tentatives et aux attitudes des enfants,
- Intervention et conseils ciblés pendant les deux minutes de la pause coaching.

## Loi 8 - Coup d'envoi

Le ballon est en jeu lorsqu'il est botté vers l'avant ou l'arrière. Le joueur ne le peut retoucher.

### Interdiction de marquer directement sur l'engagement

Catégorie / Domaine	U10 à U13
Distance des joueurs adverses	6 mètres

## Loi 9 - Ballon en jeu ou jeu arrêté

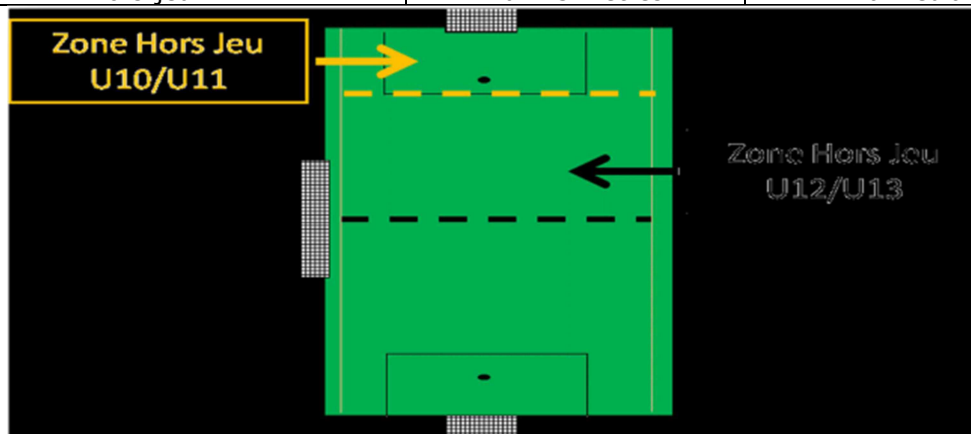
- Le ballon est hors du jeu lorsqu'il franchit entièrement une des lignes du terrain que ce soit à terre ou en l'air.
- Le jeu est stoppé ou arrêté lorsque l'arbitre siffle.

## Loi 10 - But marqué

Le but est marqué lorsque le ballon franchit entièrement la ligne de but.

## Loi 11 - Hors-jeu

Catégorie / Domaine	U10-U11	U12-U13
Hors-jeu	Aux 13 mètres	A la médiane



Le hors-jeu est jugé au départ du ballon.

- Le receveur doit faire action de jeu.
- Un joueur est en position de hors-jeu s'il est plus près de la ligne de but adverse que le ballon et l'avant dernier joueur adverse.
- Pas de hors-jeu sur une touche.
- Pas de hors-jeu sur une sortie de but.

## Loi 12 - Fautes et incorrections

- Tous les coups francs sont directs jusqu'en U9.
- **En U10/U11 et en U12/U13, possibilité selon les fautes de siffler un coup franc indirect.**

Les fautes ci-dessous sont sanctionnées d'un coup franc indirect :

- Jouer de manière jugée dangereuse,
- Faire obstacle à l'évolution de l'adversaire,
- Empêcher le gardien de lâcher le ballon des mains,
- Fautes spécifiques du gardien entraînant un coup franc indirect :
  - Prendre le ballon à la main sur une passe en retrait du pied d'un partenaire\*.
  - Dégager le ballon de volée ou de ½ volée\*\*.
  - Reprendre le ballon à la main après l'avoir lâché, sans qu'il ait été touché par un autre joueur.
  - Prendre le ballon à la main sur une rentrée de touche d'un partenaire.

\*Seules les passes de la tête, de la poitrine ou de la cuisse sont autorisées.

\*\* Dans le cours du jeu, lorsque le gardien est possession du ballon, il peut relancer long à la main ou après avoir posé le ballon au sol. Les dégagements de volée et ½ volée sont interdits. De même il est interdit de faire rebondir le ballon devant soi avant de le reprendre de volée ou de ½ volée.

Attitude de l'arbitre après avoir sifflé un coup franc indirect : L'arbitre lève la main à la verticale jusqu'à ce que le ballon soit joué et touché par un second joueur ou soit sorti des limites du terrain.

### Loi 13 - Coups francs

Catégorie / Domaine	U10 à U13
Coups Francs	Directs et Indirects
Distance des joueurs adverses	6 m
Passe en retrait au gardien	Règles football à 11 sinon coup franc indirect ramené perpendiculairement à la ligne des 13 m Mur autorisé
Dégagement gardien	Pas de volée, ni de 1/2 volée, sinon coup franc indirect ramené perpendiculairement à la ligne des 13 m

### Loi 14 - Coups de pied de réparation

Catégorie / Domaine	U10 à U13
Coup de pied de réparation	À 9 mètres

### Loi 15 - Rentrées de touche

Catégorie / Domaine	U10 à U13
Rentrée de touche	À la main

### Loi 16 - Coups de pied de but

Catégorie / Domaine	U10 à U13
Coup de pied de but	9 m

### Loi 17 - Coups de pied de coin

Catégorie / Domaine	U10 à U13
Coup de pied de coin	Au pied et au point de corner